

Elle pâlit. Ses yeux s'emplirent de larmes. Toute son habileté à esquiver la fatale explication l'abandonna.

Il aperçut ces larmes, et, puisqu'il lui fallait triompher, délibérément il s'en servit.

Il se rapprocha d'elle, l'inclina dans ses bras, et la baisa au front.

— Allons, mon enfant, n'aie pas peur. Ouvre-moi ton cœur. Peut-être suffira-t-il d'un mot pour tout conclure...

Sa voix s'était adoucie. Et d'un coup l'espérance inonda l'âme de la jeune fille. Oui, c'est vrai, un mot, une promesse de lui suffirait. L'heure était venue, il fallait parler, comme elle s'y était engagée en face du presbytre.

Elle essuya rapidement ses yeux et parla.

Elle parla des mines, de ce qui s'y passait, des horreurs de ce travail forcé, de ces morts lentes plus cruelles qu'un dernier supplice... L'or trouvé dans ces conditions ne gardait-il pas une odeur de sang et de mort ? Comment dormirait-elle en paix au milieu du luxe, quand ce luxe même rejetait sa pensée sur ceux qui en étaient les misérables artisans ! Comment accepter l'anneau des fiançailles, alors qu'il perpétuerait l'horrible état de choses ? Consentir à ce mariage, être la collaboratrice de ces souffrances et de ces angoisses, non, ce n'était pas possible ! Il fallait régir autrement l'exploitation : réduire les heures de travail, cesser de recruter les ouvriers par la force, traiter en hommes ceux qui venaient librement ou qu'on achetait sur les marchés d'esclaves, laisser ensemble ceux de la même famille, prendre soin des malades... Sinon, sa conscience se révoltait et jamais elle ne pourrait être la femme de Polybius !

Son père s'était bien gardé de l'interrompre, malgré que cette sensibilité féminine lui en eût plusieurs fois donné l'envie. Quand elle s'arrêta, il l'embrassa de nouveau :

— C'est tout, ma chère fille ?

— Oui, père. Oh ! promets-moi que tu vas changer tout cela !

— Changer ? Es-tu bien sûre d'abord de ce que tu affirmes ?

Elle hésita, ne voulant pas découvrir les Galates.

— Oui, j'en suis sûre.

— Et qui donc t'a renseignée ?

— Père, je ne puis le dire.

— Vraiment, encore un secret ?

— J'ai donné ma parole !

— Peu importe d'ailleurs. Supposons la chose vraie, et raisonnons un peu.

Le sort de ces mineurs te paraît extraordinaire, inadmissible. Mais tu n'as pas l'air de savoir qu'il en est ainsi partout. Tu trouveras partout des esclaves astreints au labeur de par leur condition, et le Droit romain ne leur reconnaît aucun droit. Réfléchis donc un peu : est-ce au citoyen, à l'homme libre à travailler de la sorte ? A quoi bon alors naître libre ? L'esclave, lui, naît esclave... tu ne peux pourtant pas, pour supprimer le fait, exiger le massacre de tous les esclaves actuellement en vie. Un esclave ne peut donner le jour qu'à un esclave, et l'esclave est fait pour être

usé à la tâche. Ne réclame pas. C'est le fait, et la loi ! Et nul n'y peut rien changer sous peine de bouleverser l'ordre économique de l'Empire.

Dès lors, pourquoi vouloir m'imposer des mesures qui me mettraient sans raison en état d'infériorité sur mes concurrents ? Ces hommes n'ont aucun droit, je ne leur fais aucun tort : c'est l'évidence même...

Elle l'écoutait, la tête penchée. Oui, c'était bien ainsi qu'il fallait raisonner lorsqu'on n'avait pour règle de vie que les principes de la religion officielle et le Droit qu'ils consacraient. Mais il y avait une autre loi : la loi de fraternité, une autre religion : celle du Christ venu sur la terre pour sauver tous les hommes et qui voulait qu'on les aimât tous comme soi-même. Son père ne la connaissait pas, c'est vrai ; mais elle, elle la connaissait, elle en avait eu la mystérieuse révélation. Selon ce qu'elle avait vu, elle devait régler ses actes ; ou bien, c'était la déloyauté déviant toute sa vie !...

Non, l'hésitation n'était pas possible.

Cecilius crut que l'argument la touchait et il insista de nouveau :

— La concurrence est effrayante, surtout lorsqu'il s'agit de produits étrangers. Courtiers de l'aristocratie romaine, plébiéens lassés d'être en Italie de vulgaires clients et que tente l'espoir du gain, légionnaires congédiés qui reviennent s'installer dans leurs anciennes garnisons pour y spéculer en petit, affranchis engraisés dans le négoce, indigènes soucieux de récupérer les impôts levés par la métropole, — c'est une bataille perpétuelle où, de consentement tacite, toutes les armes sont admises. S'interdire tel ou tel procédé d'action, c'est se mutiler soi-même.

Il la caressa au front.

— Ma pauvre enfant, si je faisais ce que tu me demandes je raréfierais encore une production déjà trop faible et qu'il est urgent, au contraire, de développer. Je viens d'engager des capitaux considérables, en dons manuels et en écrits garantis par ma signature. J'ai besoin d'or, et je ne puis que te redire ce que je t'affirmais avant mon départ : ce mariage s'impose absolument.

Elle secoua la tête, et de ses lèvres serrées elle laissa tomber un mot bref :

— Je ne puis pas.

Le front du chevalier se plissa. Il pensait n'avoir affaire qu'à un accès sentimental dont quelques bonnes raisons et beaucoup d'affection triompheraient. Mais cette résistance témoignait d'un entêtement qui l'impatientait.

— Ne dis pas cela. Tu le peux si tu le veux, et tu dois le vouloir. Laisse là ces idées folles !

Au surplus, ma fille, un principe existe qui dispense des autres. Tu l'as lu et relu dans l'Antigone du poète grec : "Maintenir la volonté paternelle au-dessus de tout le reste, voilà quelle doit être la constante pensée d'un enfant."

Ma volonté est que ce mariage se fasse, il faut m'obéir.

Elle se taisait. Par delà la Campanie et la mer Tyrrhénienne et les rivages d'Asie, son attention restait